



TROUSSE D'INFORMATIONS

**Événement préparatoire de routines –
Programme National 2026**

Présenté par :



01

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates	17-18 janvier 2026
Lieu et adresse	Piscine Lucien-Flamand 7 rue Robert Rumilly Québec, G1K 2K5 GOOGLE MAPS
Personne-ressource NAQ	Geneviève Quesnel, Directrice des opérations
Communications	Toutes les informations se trouveront sur la page de l'événement du site internet de NAQ.
Dépôt de documents	À la suite des inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Google Drive où seront déposés les différents fichiers demandés.
Contenu	<p><u>Programmes visés</u> National Jeunesse, Junior et Senior</p> <p><u>Épreuves offertes</u> Jeunesse : Solo, duo féminin, duo mixte, équipe Junior : Solo technique et libre, duo féminin technique et libre, duo mixte technique et libre, équipe technique et libre Senior : Solo technique et libre, duo féminin technique et libre, duo mixte technique et libre, équipe technique et libre Ouvert : Routine acrobatique</p>
Règlementation	Les règlementations nationales et provinciales sont appliquées.
Récompenses	Il n'y a aucune récompense remise à cet événement.
Officiel·les	La sélection des officiel·les pour cet événement est à la responsabilité de NAQ.
Entraîneur·es	<p>Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent être minimalement en formation Compétition-Développement et affilié·es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides).</p> <p>Les entraîneur·es doivent être dûment indiqué·es dans les inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.</p>

02

LOGISTIQUE

Il y aura des périodes de commentaires à la suite de chaque bloc d'épreuves.
Compte tenu du moment dans la saison, les routines ne sont pas tenues d'être démontrées en entier.
La durée minimale de la présentation doit être de 1 minute 30 secondes.
La routine peut être présentée de manière continue ou avec des pauses. Toute pause doit être indiquée comme transition (TRANS) sur la carte de déclaration.

03

INSCRIPTIONS ET FRAIS

Date limite des inscriptions	23 novembre 2025
Mode d'inscription	Via RAMP Ouverture des inscriptions : 3 novembre 2025
Frais d'inscriptions	<p>Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>Politique relative aux revenus</u> de Natation Artistique Québec.</p> <p>Frais d'athlètes.....50\$ par athlète Frais de club.....75\$</p> <p>Solo.....50\$ par entrée Duo / Duo mixte.....60\$ par entrée Équipe.....130\$ par entrée Routine acrobatique.....150\$ par entrée</p> <p>La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.</p>
Forfaits et substituts	<p>Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à Maeiva Huynh-Lepage.</p> <p>Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres.</p> <p>Les substituts pourront être indiqué.es soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.</p>
Remboursements	<p>Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables.</p> <p>Les frais d'épreuves peuvent être crédités si les absences peuvent être justifiées par un billet médical.</p>
Inscriptions tardives	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à Maeiva Huynh-Lepage et seront assujetties à des pénalités de retard.

04

TRANSMISSION DE FICHIERS

Date limite de transmission	11 janvier 2026, 23h59. Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique ou carte de déclaration transmise en retard.
Mode de transmission	Dossier Google Drive (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Cartes de déclaration	<p>Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le 11 janvier 2026 à 23h59.</p> <p>Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes.</p> <p>Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 12 janvier 2026.</p> <p>Un changement sera permis dans les situations suivantes (règlement NAQ 5.2.2.2):</p> <ul style="list-style-type: none"> a) problème médical (avec billet à l'appui); b) changements entre l'épreuve préliminaire et finale <p>Dans le cas indiqué au point 1, les changements devront être approuvés par l'équipe de gestion de compétition. Les heures limites et modalités d'envoi pour les changements au point 2 seront précisées dans le courriel informatif final de l'événement.</p> <p>Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en retard.</p>
Format	<p>Les fichiers musicaux doivent respecter le règlement 7.12.4.</p> <p>Toute infraction à la règle ci-dessus entraîne une amende.</p> <p>Les cartes de déclaration doivent être produites avec le système ISS.</p> <p><u>Spécification</u> : La routine peut être présentée de manière continue ou avec des pauses. Toute pause doit être indiquée comme transition (TRANS) dans la carte de déclaration des entraîneur·es.</p>
Nomenclature	<p>Selon l'annexe 4 du manuel des règlements de NAQ. La nomenclature de Natation Artistique Canada est également acceptée.</p> <p>Toute infraction aux règles ci-haut entraîne une amende.</p>

05

ÉCHÉANCIER

3 NOVEMBRE 2025	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
23 NOVEMBRE 2025	DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION
24 AU 27 NOVEMBRE 2025	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
11 JANVIER 2026	TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

06

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bassin de compétition : 25m X 6 corridors. Profond seulement. Bassin d'échauffement : 25m X 6 corridors. Semi-profond à peu profond.
Le bassin d'échauffement sera ouvert en tout temps, sauf sur décision contraire des arbitres ou de l'équipe de NAQ sur place.
<u>Les estrades ont une capacité de 350 personnes.</u>
Stationnement GRATUIT les fins de semaine.
Directives pour se rendre à la piscine : https://youtu.be/p6tKhqZJW20 . Entrée par la porte 19.
Prévision d'entraînements par club le vendredi. Début des épreuves le vendredi en soirée au besoin.